

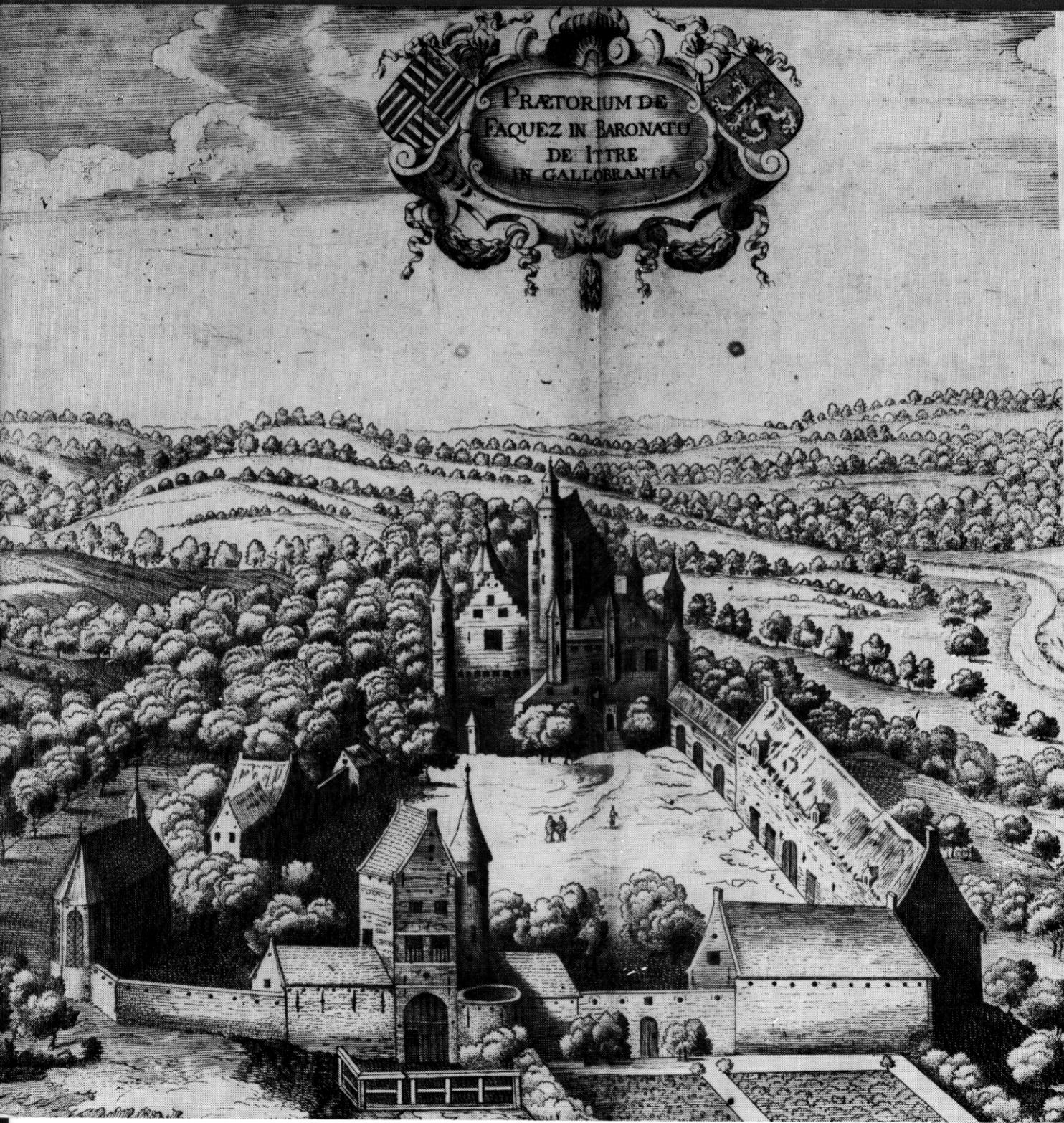
ENTRE SENNE ET SOIGNES

33

Trimestriel

XXXIII - 1979

11^eme année



entre senne et soignes

Art — Histoire — Folklore — Tourisme

Revue trimestrielle publiée par la

SOCIETE D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE D'ITTRE ET ENVIRONS

Alsemberg - Beersel - Bois-Seigneur-Isaac - Bornival - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château
Braine-le-Comte - Clabecq - Ecaussinnes - Fauquez - Hal - Haut-Ittre - Ittre - Nivelles
Oisquercq - Ronquières - Tubize - Virginal - Waterloo - Wauthier-Braine.

Rédaction - Administration : Jean-Paul CAYPHAS

« La Brasserie »
rue Basse, 14, 1460 Ittre
Tél. 067/64.68.32



Editeur responsable : Pierre HOUART

Centre International de Documentation
avenue du Hockey, 52, 1150 Bruxelles - Tél. 02/771.78.92

ABONNEMENTS : Pour 1969 : les n°s 1 et 2 : épuisés
le n° 3 : 50 frs; le n° 4 : 50 frs

Pour 1970 à 1973, 1975 à 1977 :

120 frs (3 numéros)

Pour 1974 : 150 frs

Pour 1978 : 200 frs

Pour 1979 (3 numéros) :

Abonnement Ordinaire : 150 frs

Abonnement de Soutien : 250 frs

Abonnement d'Honneur : 400 frs

à verser au C.C.P. 000-0935386-15 de M. Jean-Paul CAYPHAS, à 1460 Ittre.

La reproduction des textes et illustrations est interdite sans autorisation.

MEMBRES D'HONNEUR (deuxième liste)

Monsieur et Madame Robert BAVAY, Haut-Ittre.

Monsieur Jules BRIGODE, Fayt-lez-Manage.

Madame Joseph CAYPHAS, Ittre.

Le Notaire Michel CAYPHAS, Lessines.

Monsieur et Madame Bernard CROSNIER, Liège.

Monsieur et Madame de BIVORT de la SAUDEE, Ittre.

Monsieur et Madame Philippe de BOUNAM de RYCKHOLT, Bruxelles.

Monsieur Jean DEBUYST, Tubize.

Monsieur Emile de LALIEUX, Nivelles.

Monsieur Jean DETOURNAY, Nivelles.

Monsieur Guy DUMASY, Bruxelles.

Le Docteur et Madame Jules DRUET, Tubize.

Monsieur Raymond FRANCK, Nivelles.

Monsieur et Madame Jean-Marie GILLIS, Wezembeek-Oppem.

Monsieur et Madame Pierre GILLIS, Nivelles.

Monsieur et Madame Michel GOLDBERG, Tubize.

Monsieur Abel GREER, Bruxelles.

Monsieur Freddy HIERNAUX, Ittre.

Le Professeur et Madame Paul-Jacques KESTENS, Heverlee.

Monsieur Hector LACROIX, Virginal.

Monsieur Roger LATINIS, Clabecq.
Le Docteur Marcel PATTE, Bruxelles.
Monsieur et Madame Jean-Pierre PIERART, Waterloo.
Monsieur André POTVIN, Braine-le-Comte.
Madame Léon SERVAYE, Bruxelles.
Monsieur et Madame André VANDERHAEGEN, Ittre.
Le Notaire et Madame Edwin VAN LAETHEM, Bruxelles.
Madame Jules WILMOTTE, Gesves.

MEMBRES DE SOUTIEN (deuxième liste)

Monsieur et Madame Marc ALEN, Braine-le-Château.
Madame Jean AMAND, Bruxelles.
Monsieur Camille ANDRE, La Louvière.
Les ARCHIVES GENERALES DU ROYAUME, Bruxelles.
Madame Emilie ARNOULD, Bruxelles.
Monsieur et Madame Léon BAGUET, Ecaussinnes-d'Enghien.
Monsieur et Madame Florent BALLANT, Ittre.
Monsieur et Madame Henri BARBIER, Ittre.
Monsieur et Madame Pierre BAUDELET, Ittre.
Le Docteur et Madame Robert BEGHIN, Virginal.
Monsieur Yvon BETTE, Ittre.
La BIBLIOTHEQUE ROYALE ALBERT Ier, Bruxelles.
Madame Edouard BOGAERT, Ittre.
Monsieur et Madame Alphonse BOUSSE, Ittre.
Monsieur Jean-Pierre BREVIERE, Solre-sur-Sambre.
Monsieur et Madame Edouard BRUNEE, Ittre.
Monsieur et Madame André CAMBY, Tubize.
Monsieur et Madame Robert CANART, Haut-Ittre.
Monsieur Cyriel CNOCKAERT, Ittre.
Monsieur Jules COUTURIAUX, Tubize.
Le CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE, Bruxelles.
Monsieur et Madame Christian DE BRABANTER, Tubize.
Monsieur Claude DEBRULLE, Nivelles.
Le Docteur et Madame Pierre DECAMPS, Braine-le-Comte.
Monsieur Marcel DE COOMAN, Ronquières.
Monsieur et Madame Claude DELALIEUX, Ittre.
Monsieur Yves DELANNOY, Petit-Enghien.
Monsieur le Curé Georges DENEF, Ittre.
Monsieur René DENYS, Rebecq-Rognon.
Monsieur Walther DERNY, Virginal.
Mademoiselle Angèle DETOURNAY, Kain.
Monsieur Roger DEVLEMINCKX, Tubize.
Monsieur Robert DEVREUX, Haut-Ittre.
Monsieur et Madame André DEWULF, Virginal.
Monsieur Joseph D'HAENE, Braine-l'Alleud.
Madame Théodore DOEHAERD, Mons.
Monsieur André DUBOIS, Rhode-Saint-Genèse.
Le Comte et la Comtesse Axel du MONCEAU de BERGENDAL, Ittre.
Monsieur André FAGNARD, Rebecq-Rognon.
Le Docteur et Madame Jean-Paul FIEVET, Bruxelles.
Monsieur et Madame Christian GERVY, Braine-l'Alleud.
Monsieur et Madame Jean-Marie GERVY, Ittre.
Monsieur et Madame Arthur GODEAU, Tubize.
Monsieur et Madame Raoul GODFRAIN, Bruxelles.
Madame René GOFFIN, Bruxelles.
Monsieur et Madame Jean GREGOIRE, Ittre.
Monsieur et Madame Jean HAINE, Waterloo.

Mère Marie-Emilie HANOTEAU, Nivelles.
Monsieur Hans HOHN, Oldenburg (République Fédérale d'Allemagne).
Monsieur et Madame Robert JOIRIS, Ittre.
Le Vicomte et la Vicomtesse Réginald JOLLY, Ittre.
Madame Marie LONNOY, Lillois-Witterzee.
Monsieur et Madame André MEURANT, Ittre.
Monsieur et Madame Pierre MEURANT, Ittre.
Les MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, Bruxelles.
Monsieur et Madame José NANIOT, Braine-le-Comte.
Monsieur et Madame Jacques NIEUWLAND, Rixensart.
Le Président Emérite à la Cour d'Appel et Madame Albert PIERART, Bruxelles.
Monsieur André PIERLOT, Virton.
Monsieur Luc PIERQUIN, Ath.
Monsieur Denis POULAINT, Virginal.
Monsieur et Madame Serge ROBERT, Braine-le-Comte.
Monsieur Marcel SEYHERS, Virginal.
Monsieur Georges SOMVILLE, Braine-le-Comte.
Monsieur Jean STAUMONT, Virginal.
Madame Léontine SWYSEN, Liège.
Monsieur et Madame Joseph TAMIGNIAU, Ittre.
Monsieur et Madame Pierre TENNSTEDT, Braine-le-Comte.
Monsieur Robert TOURNEUR, Hautrage.
L'UNIVERSITE DE L'ETAT A MONS, Mons.
Madame Arnould van de WALLE, Ittre.
Madame Danièle VAN DURME, Ittre.
Monsieur Arthur VAN HEMELRYCK, Tubize.
Monsieur François VANSTALLE, Hal.
Monsieur l'Abbé André VIN, Nivelles.
Monsieur et Madame Marcel WALEM, Ittre.

*
**



FERMES ANCIENNES

A ITTRE ET A VIRGINAL

NOUS donnons ci-après quelques notes historiques sur six fermes d'Ittre et de Virginal. Le Pou et Schote appartenaient jadis au seigneur d'Ittre; Gaesbecq, la Vollée et la Motte à Balloux au seigneur de Fauquez. La Tour d'Hasquempont appartenait à la prévôté du Chapitre de Nivelles.

Les fermes (anciennement les *censes*) se situent sur la zone la plus fertile du village. Schote et Gaesbecq bénéficient d'une situation privilégiée, tandis que les fermes du Pou, de la Vollée et de la Motte à Balloux ont la majeure partie de leurs terres avantageusement situées. La Tour d'Hasquempont aurait cessé d'être exploitée comme ferme dans la première moitié du XIX^{me} siècle.

Toutes les fermes furent exploitées en faire-valoir indirect, c'est-à-dire données à bail à des « *censiers* » (remarquez en wallon : *lès censi*) qui en rendaient compte, chaque année, à des époques déterminées, mais le plus souvent le 30 novembre, à la Saint-André.

La ferme de la Drugnode, la plus grande ferme d'Ittre sous l'Ancien Régime, fera, avec le fief de la Merlière (la Marnière), l'objet d'un article ultérieur.

LE POU (Ittre)

Située à 3 km de l'église, au Sud, Sud-Est. Provient du mot flamand *poel* : marais. C'est en 1336 qu'on trouve la première mention de la ferme du Pou : « *in loco qui dicitur au Poul* ». Etienne d'Ittre, seigneur du village, et son frère Gilles le Clerc y fondent un bénéfice ou chappellenie en l'honneur de Saint Etienne. La fondation est constatée dans un diplôme du Chapitre de Cambrai (diocèse dont Ittre fit partie jusqu'en 1559).

L'orthographe « *cense du Poux* » prévalut fréquemment aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècles.

Les bâtiments de la ferme (en carré) datent des XVII^{me}, XVIII^{me} et XIX^{me} siècles. Le corps de logis date de 1672 (linteau en pierre).

La cense du Pou comprenait :

- en 1652 : 88 ha, dont 75 ha de terres labourables;
 - 10 ha de prairies;
 - 3 ha de bois;
- en 1763 (d'après les documents du dénombrement fiscal) : 86 ha;
- en 1770 (d'après un bail de location) : 86 ha;
- en 1860 : 101 ha;
- en 1979, elle comprend 86 ha, dont 85 ha de terres de culture et 1 ha de prairies.

La grange de la ferme de Gaesbecq, majestueuse, bel exemple de nos granges brabançonnaises.



Autour d'une ferme imposante, les champs du Pou s'étendent à l'infini.

L'évolution des rendages (fermages) peut s'établir comme suit :

- en 1652 : 600 florins;
- en 1734 : 200 florins;
- en 1746 : 600 florins;
- en 1755 : 1.000 florins;
- en 1778 : 1.133 florins.

En ce qui concerne les rendages en nature, le fermier du Pou devait donner annuellement au seigneur d'Ittre vers 1657 : 40 livres de beurre, deux moutons, un demi-muid de froment et 10 livres de sucre.

Le premier bail de location conservé aux Archives de l'Etat à Namur (Fonds de Corroy-le-Château) date de 1612.

On trouve, dans un bail de location de 1770, que le fermier devait faire pour le seigneur : *quatre corvées par an à ses propres frais avec chariot et quatre chevaux*. Ces « corvées » devaient durer deux jours et n'étaient pas comprises dans les transports et « *charriages* » effectués pour l'exploitation de la ferme.

La ferme est la propriété du Comte Etienne de Lichtervelde et est exploitée par M. Cyriel Cnockaert.

SCHOTE (Ittre)

Située à 1.300 m de l'église, à l'Est.

La ferme de Schote est citée en 1335 et 1346 lors d'acquisitions entre Etienne d'Ittre et son frère Gilles le Clerc.

Depuis l'appellation de 1404 (Scotte), l'orthographe du nom de la ferme varia fréquemment : Schoot, Scote, Schoten, Scoote, Schotte et Schote.

La ferme forme un carré de bâtiments datant des XVII^{me}, XVIII^{me} et XIX^{me} siècles. La grange date de 1823 (date gravée dans une pierre) et une pompe en pierre bleue, dans la cour, est datée de 1842.

La superficie de Schote était :

- en 1652 : de 62 ha, dont 40 ha de terres labourables;
14 ha de prairies;
8 ha de bois;
- en 1763 (dénombrement fiscal) : de 66 ha;
- en 1772 (bail) : de 67 ha;
- en 1860 : de 87 ha;
- actuellement, la ferme comprend 85 ha, dont 64 ha de terres de culture et 21 ha de prairies.

*Au cœur de la campagne, au bout d'une drève,
la ferme de Schote dont la couleur et les volumes créent l'harmonie des lieux.*



Evolution des rendages :

- en 1652 : 480 florins ;
 - en 1734 : 440 florins ;
 - en 1740 : 456 florins ;
 - en 1746 : 460 florins ;
 - de 1751 à 1778 : 800 florins.

En outre, vers 1657, le fermier de Schote donne chaque année au seigneur d'Ittre 80 livres de beurre, deux moutons, un muid de froment et 10 livres de sucre.

Le premier bail de location conservé dans le Fonds de Corroy-le-Château date de 1615. Ce bail met à charge du censier plusieurs rentes en blé et en avoine à payer au Chapitre de Nivelles. Le fermier doit également nourrir un bœuf pour le seigneur.

La ferme appartient actuellement à M^{me} de Bivort de la Saudée et est exploitée par les frères Louis et Joseph Thomas.

GAESBECO (Ittre)

Située à 900 m de l'église, Est, Sud-Est.

Citée dès 1440, la ferme eut également plusieurs orthographies : Gazebecque, Gaesbeck, Gaesbeek, Gaesbecke, Gaesbekque, Gaesbécq.

Ferme en quadrilatère des XVII^{me}, XVIII^{me} et XX^{me} siècles. Les écuries datent de 1686, l'ancien corps de logis est orné d'une pierre de 1650, probablement de remploi. La grange date de 1774 (date faite en briques dans le pignon).

La superficie de la ferme se chiffre :

Evolution des rendages :

- en 1730 : 430 florins ;
 - en 1749 : 628 florins ;
 - en 1757 : 800 florins ;
 - en 1766 : 830 florins ;
 - de 1775 à 1790 : 930 florins.

De 1695 à 1741, Martin Baillieu, censier de la ferme, et plus tard son fils, s'acquittent de rentes en blé, seigle et avoine dont la ferme est chargée envers la chapelle de Notre-Dame d'Ittre. Une autre rente est payée de 1704 à 1739 aux pauvres de la paroisse d'Ittre. A la même époque, Martin Baillieu



Par un soleil matinal, la cour de Gaesbecq joue avec les ombres.

s'acquitte encore de rentes, tant en argent qu'en grain, dues au Chapitre de Nivelles. Une autre rente est due au mois de juin de chaque année dans la chapelle du Saint Sacrement de la collégiale de Nivelles. Plusieurs fois, au cours des guerres, le fermier de la cense demanda modération ou quittance de ces rentes, tant les pertes étaient lourdes à Ittre et dans la région.

La ferme est la propriété de M^{lle} Isabelle de Geradon et est exploitée par M. et M^{me} Jean Gregoire.

LA MOTTE A BALLOUX (Virginal)

Située à 1.400 m au Sud-Est de l'église, la cense de la Motte à Balloux (parfois aussi Motte à Ballou) faisait partie de l'ancienne seigneurie de Samme (Ittre).

Le corps de logis de la ferme date de 1804 (date faite en briques dans le pignon). La même date figure encore dans une pierre du même bâtiment et dans le soubassement de la chapelle de la grange.

C'est le 23 juillet 1669 que Philippe de Herzelles, seigneur de Fauquez, achète à G. Iperseel et A. Dupuis la cense de la Motte à Balloux.

Celle-ci comprenait :

— en 1687 (bail) : 46 ha;



←

*Descendant de la Vollée par l'ancien chemin dès Motte,
on découvre la Motte à Balloux.*

- en 1717 (bail) : 51 ha, dont 32 ha de terres labourables ;
19 ha de prairies ;
- en 1763 (dénombrement) : 51 ha ;
- la superficie de la ferme est actuellement de 47 ha, dont 20 ha de terres de culture, 19 ha de prairies et 8 ha de bois (le bois des Rocs à Fauquez acquis récemment).

Evolution des rendages :

- en 1687 : 250 florins ;
- en 1698 : 300 florins ;
- en 1711 : 312 florins ;
- en 1748 : 490 florins ;
- de 1754 à 1762 : 718 florins.

Le bail de location de 1687 stipule que le fermier doit livrer chaque année un veau gras et 10 livres de beurre. En 1700, le paiement en nature est remplacé entièrement par un paiement en argent de 12 florins. A partir de 1711, celui-ci accroîtra le rendage en argent qui passe de 300 à 312 florins. La transformation d'un rendage partie en argent, partie en nature en un rendage exclusivement en argent est réalisée au début du XVIII^{me} siècle dans les censes du seigneur de Fauquez et au milieu du XVIII^{me} siècle dans les censes du seigneur d'Ittre.

Les 1^{er} et 2 juillet 1691, le pré Walrand de la Motte à Balloux est foulé et ravagé par les habitants de Ronquieres, Feluy et Ecaussinnes fuyant l'armée française de Louis XIV campée près de Braine-le-Comte. Comme dédommagement, Guillaume-Philippe de Herzelles, seigneur de Fauquez, accorde une réduction de 50 florins sur le rendage de l'année 1692.

M. Albert Demarbaix est propriétaire et exploitant de la ferme.

LA VOLLEE (Virginal)

La cense de la Vollée (parfois aussi la Volée), distante de 1.200 m de l'église, faisait également partie de la seigneurie de Samme (Ittre). Le corps de logis date de 1797 (date en briques dans le pignon). Les autres bâtiments datent des XVIII^{me} - XIX^{me} siècles.

La ferme de la Vollée comptait :

- en 1649 (bail) : 31 ha ;
- en 1718 (bail) : 45 ha, dont 33 ha de terres labourables ;
12 ha de prairies ;
- en 1763 (dénombrement) : 53 ha ;

*D'une belle symétrie avec ses fenêtres à grillage, le corps de logis de la Vollée
← fut reconstruit pendant les troubles de la révolution française.*

- la superficie actuelle de la ferme est de 39 ha, dont 20 ha en terres de culture et 19 ha en prairies.

Evolution des rendages :

- en 1693 : 260 florins;
- en 1699 : 300 florins;
- en 1748 : 656 florins;
- de 1756 à 1762 : 770 florins.

Le premier bail de location (par le seigneur de Fauquez) conservé dans le Fonds de Corroy-le-Château date de 1649.

Lors de la guerre de Marie-Thérèse contre Louis XV, un détachement français quitte Braine-le-Comte le 14 juin 1746 et occupe la ferme. Ordre est envoyé à Virginal de livrer 86 livres de viande, 54 pains, 11 livres de beurre, 12 couples de poulets, 3 quarterons d'œufs, 2 pots de genièvre, 2 tonneaux de bière et 8 livres de tabac. Le tout sous peine d'exécution militaire.

La ferme appartient actuellement à M. Blaise et est exploitée par M. et M^{me} Stragier.

LA TOUR D'HASQUEMPONT (Virginal)

Située à 1.800 m à l'Est de l'église, l'ancienne ferme de la Tour d'Hasquempont (appelée maintenant la Tourette d'Asquempont), à Samme, appartenait au prévôt du Chapitre de Nivelles. Le prévôt, seigneur de Samme, y établissait sept échevins et y possédait des droits seigneuriaux.

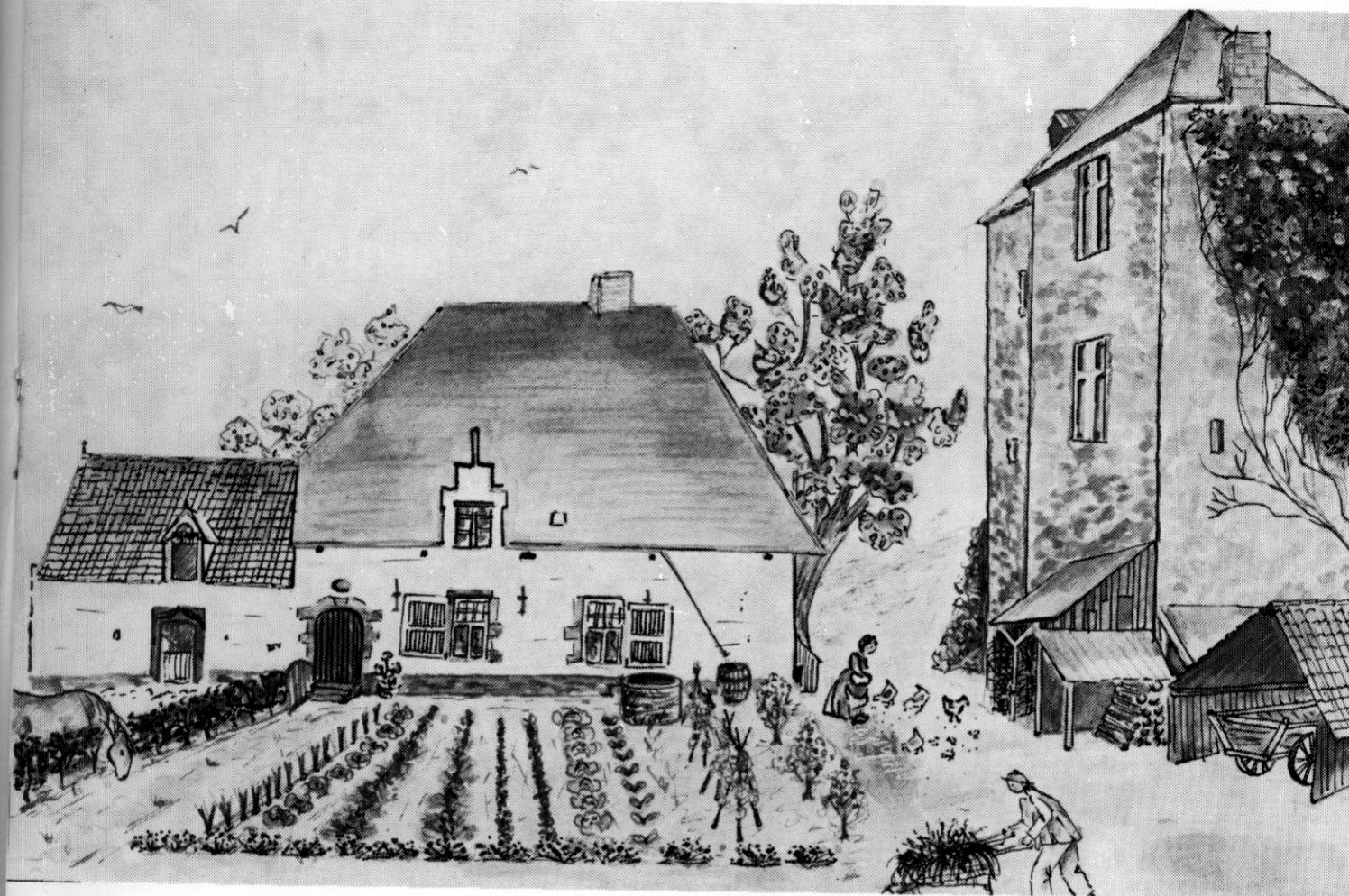
La Tour d'Hasquempont (ou d'Asquempont; en 1440 : Hasquinpont; en 1550 : Hasquempont; en 1787 : Hasquenpont) date de la fin du XV^{me} siècle et fut fortifiée par Paul Oeghe, seigneur de Fauquez. Elle était à l'origine une tour défensive, contrôlant le passage de la Sennette. Une porte est surmontée d'un cartouche aux armes des Cotereau de Clabecq (XVI^{me} XVII^{me} siècles). Une poutre à l'étage est marquée du nom de François Dandelo, prévôt du Chapitre de Nivelles, avec la date 1632. L'habitation attenante qui servait de corps de logis daterait du XVIII^{me} siècle. Le bâtiment (étable ou écurie) qui prolongeait autrefois le corps de logis semble dater du XVI^{me} siècle. La porte était ornée d'un bel écu en accolade, fréquent dans la région. Un très vieux puits subsiste encore dans la cour.

L'état des biens religieux, dressé sur ordre du gouvernement autrichien en 1787 attribue 33 ha à la cense de la Tour. Elle est vendue par la république française le 13 frimaire, an VIII (4 décembre 1799), avec 39 bonniers de terres et de prés comme bien national provenant du Chapitre de Nivelles.

Elle est actuellement la propriété de l'Etat et est occupée par l'A.S.B.L. « Les Amis de la Nature » depuis 1970.

(Photographies de l'auteur)

Jean-Paul CAYPHAS

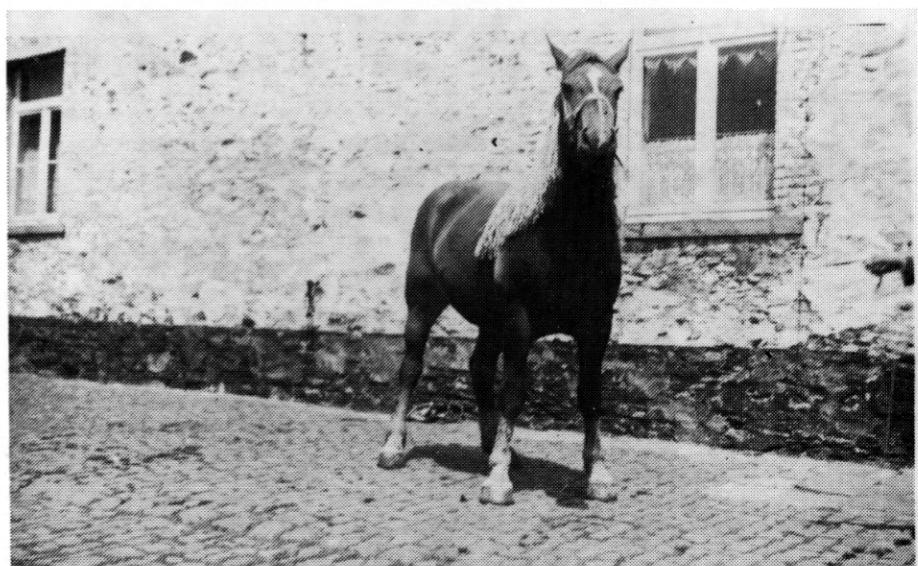
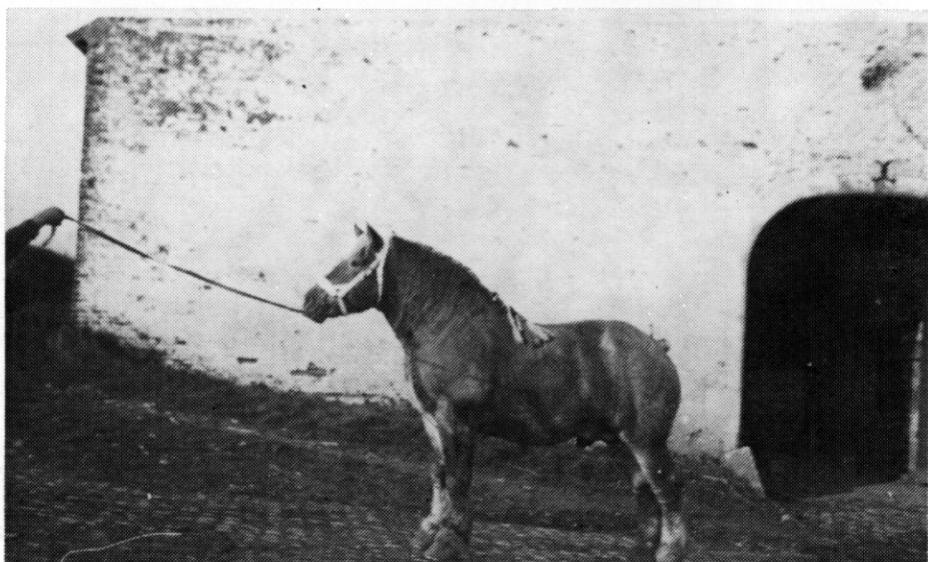


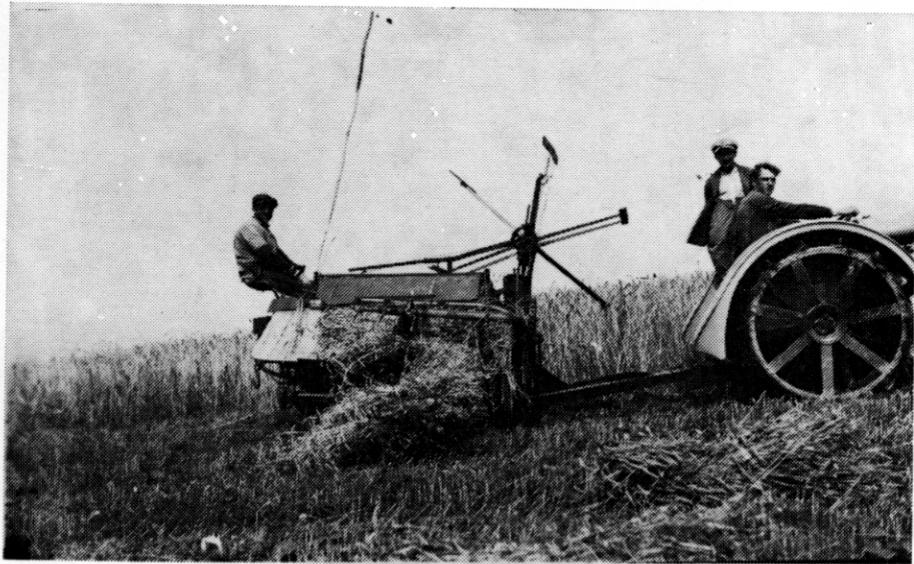
La Tour d'Hasquempont, avec corps de logis, étables et dépendances, fut jusqu'au XIX^{me} siècle une « cense » avec 33 ha de terres.

(Dessin à la plume de Catherine Cayphas)

Sources :

- STROOBANT, abbé Corneille, *Histoire de la commune de Virginal-Samme*, Bruxelles 1853.
- TARLIER Jules et WAUTERS Alphonse, *Géographie et histoire des communes belges, Canton de Nivelles*, Bruxelles, 1860.
- DELAUNOIS Solange, *Structure agricole d'un village brabançon à la fin de l'Ancien Régime*, Ittre, Faculté de Philosophie et Lettres de l'U.C.L., Louvain, 1967.
- Archives de Corroy-le-Château.





A LA FERME
AUTREFOIS...



FERMES ANCIENNES A HAUT-ITTRE

EN contant l'histoire des anciennes fermes de Haut-Ittre, nous sommes amenés à faire allusion à Braine-le-Château. En effet, dès 689, à l'époque mérovingienne, lors des premières fondations monastiques, Haut-Ittre et Braine-le-Château étaient compris dans l'antique dotation que le Chapitre des Chanoinesses de Mons reçut de sa fondatrice Sainte Waudru.

Vers 843, à l'époque du morcellement de l'empire de Charlemagne, on sépara Braine-le-Château et Haut-Ittre des localités voisines qui, pour la plupart, reconnaissaient la souveraineté des Comtes de Louvain. Les Comtes de Hainaut s'étant emparés de la dignité d'Abbé ou Supérieur du Chapitre de Sainte Waudru, c'est à eux que toutes les possessions du Chapitre de Mons restèrent soumises (Tarlier et Wauters).

L'autorité des Comtes de Hainaut et du Chapitre y était maintenue par deux de leurs vassaux, l'avoué et le maire, tous deux possédant leurs offices à titre héréditaire.

1) LA FERME DU MORTIER

« A tout seigneur, tout honneur » dit un vieux proverbe. Nous commençerons donc par la ferme seigneuriale du Mortier dont déjà en 1309, Henri et Arnould dou Mortier figurent parmi les vassaux de leur suzerain le Seigneur de Braine-le-Château.

Le fief du Mortier consistait en une maison, cour, grange, étables, jardin, pré, pâturages, bosquets et terres labourables contenant ensemble trente bonniers avec cinq hommages ou arrière-fiefs (Stroobant).

En mai 1273, le chevalier Godefroid Sire dou Mortier confirma à l'abbaye de Wautier-Braine le don d'un bonnier qui relevait de sa cour féodale. Henri dou Mortier, dont on connaît un acte daté de janvier 1296-1297, scellait comme Godefroid.

En 1473, le chevalier Const ou Conon, Seigneur de Limelette, possédait la Court du Mortier et était suzerain des fiefs qui en dépendaient.

Le Cartulaire des fiefs de Hainaut de 1502-1503 indique qu'Arnould de Hornes, seigneur de Gaesbeek, tient en fief direct du Comte de Hainaut,



L'ancienne ferme seigneuriale du Mortier, déjà citée en 1309.

avec toute la justice, la forteresse de Braine-le-Château et Haut-Ittre avec de nombreuses dépendances dont la maison et la court du Mortier tenue par Jean des Allas dit Seignourial, pour sa femme Anne de la Haye.

Le fief du Mortier passa ensuite aux sires de Hosden puis par achat au Collège Belle Notre-Dame de Louvain (Stroobant et Tarlier et Wauters).

En 1788, les tenures censales de la seigneurie du Mortier régies par le dit Collège produisaient 15 chapons et 48 tournois.

Le 13 pluviose, an V de la République française (1^{er} février 1797), la ferme du Mortier fut vendue moyennant 160.000 livres à Michel-Ange Suzane de Paris. Plus tard, elle devint la propriété de M. Louis Symon de Bruxelles et était tenue en location par la veuve Bauthier.

La ferme du Mortier passa de Louis Symon à M. de Smet-t'Serstevens puis à ses héritiers de Geradon-Lippens.

En 1937, la propriété fut acquise par M. Misonne de qui l'ont héritée ses enfants.

Après la veuve Bauthier, elle fut louée successivement à MM. Ballant, Verbist, Dejaiffe et Joseph Demiddeleer qui entra dans l'exploitation dès mars 1931.

En 1955, M. Godfried Cnokaert-Demiddeleer remplaça son beau-père.

M. Dejaiffe resta locataire du Mortier pendant vingt-sept ans.

Cette ferme, qui comptait alors quelque 80 ha, ne compte plus actuellement que 53 ha et 30 a.

Elle a été amputée de 7 ha 50 vendus à la Comtesse du Chastel de la Howarderie, de 24 ha repris par M. Misonne et de 5 ha 95 a pour la construction d'axes routiers.

Si nous visitons le Mortier, nous remarquons au-dessus de la porte d'entrée du corps de logis la date 1628 et nous pensons à cette lignée de censiers qui y ont passé et dont plusieurs ont leur pierre tombale dans le pavement de l'église ou encastrée dans les murs.

Notes heraldiques

D'après Tarlier et Wauters, les Seigneurs du Mortier avaient pour armoiries, un lion lampassé et armé, l'écu chargé de petites hermines. Nos recherches à la Bibliothèque Royale nous apprennent que les Seigneurs du Mortier en Brabant portaient écu échiqueté d'or et d'azur, casque et cimier à deux plumes d'autruche ou une tête et col de grue d'argent entre un vol d'azur.

Deux faits historiques se rattachent à cette ferme.

Pendant la guerre de 1914-1918, les engrais chimiques furent pratiquement introuvables. C'est alors que M. Dejaiffe, fermier ingénieux, fit rouvrir dans ses champs d'anciennes marnières pour en extraire cette précieuse terre calcaro-argileuse dont il amenda copieusement ses terres.

La ferme Coquiamont a conservé une jolie tour de l'époque espagnole.



Les résultats dépassèrent toute espérance : les récoltes furent si abondantes que l'on en parla dans tous les environs.

Malheureusement, le terrassier Joseph Jacqmain faillit être enseveli sous un éboulement. Il s'en tira péniblement avec de graves fractures à la jambe qui le rendirent boiteux pendant le reste de ses jours.

L'histoire de la petite chapelle qui se trouve à la jonction de l'avenue de la ferme et de la chaussée Hal-Nivelles vient ensuite. C'est la chapelle dite Chapelle au Poirier, rappelant sans doute un poirier qui l'abritait dans des temps immémoriaux.

Un tilleul plusieurs fois séculaire l'avait couverte ensuite de son ombre jusqu'en 1907. Il se fit qu'alors, le fermier locataire, sous prétexte que l'arbre géant portait par son imposant ombrage un grave préjudice à une terre très fertile, obtint du propriétaire l'autorisation de l'abattre...

La mort d'un arbre est un peu comme la mort d'une personne.

On vint le voir de tous les villages environnants. Il gisait tristement dans le sillon. Dans l'aubier, on découvrit des balles de fusil datant de la bataille de Waterloo.

En terminant l'histoire du Mortier et de sa chapelle, un quatrain nous revient à la mémoire ; il s'insère dans un long cantique composé par le curé Grégoire sur le thème des petites chapelles (montjoies), si nombreuses autrefois dans le village :

Chantons l'Immaculée
Du tilleul disparu,
Qui se trouve esseulée
Sans son dôme si dru !

2) LA FERME COQUIAMONT

Parmi les cinq arrière-fiefs du Mortier figure Cocqueraumont, Cocriamont ou Coquiamont. Celui-ci consistait en une maison avec 7 bonniers de terre. La ferme existe toujours. Elle a été tenue en location pendant de nombreuses années par les frères Victor et Léon Brancart.

Elle appartenait à M. Fernand Lisart-Seutin qui l'a reprise en 1937 après que de nombreuses transformations eurent été apportées au corps de logis. C'est ainsi qu'une tour carrée de l'époque espagnole fut malheureusement incorporée dans la bâtie.

Le fermier Léon Durant remplaça le propriétaire de 1960 à 1974. Robert Lisart a succédé à Léon Durant à cette date ; mais il n'exploite plus les terres. Il vient d'aménager les étables en une belle salle de fêtes et banquets.

3) LA FERME DU PRE

Un autre arrière-fief du Mortier est la cense du Pré, fief-lige consistant en une maison, cour, grange, étables, jardin, prés, terres labourables, ensemble d'environ 24 bonniers (Stroobant). Ce fief était situé à proximité de



La ferme du Pré présente entre ses bâtiments une vaste cour pavée.

la cense du Gardin, disparue, et de la maison de la Houssière. Il était occupé en 1309 par Arnold dou Pret, de là son nom. Il valait en 1502, 8 muids de seigle par an. Charles d'Ittre en était alors propriétaire (Tarlir et Wauters).

La ferme du Pré appartient à M^{me} de Bivort de la Saudée.

Cette ferme, d'une contenance de 66 ha, dont 6 ont été expropriés pour l'autoroute, a été successivement occupée par M. Gailly, bourgmestre de Haut-Ittre, la famille Meurs-Gailly et les Fiévez frère et sœur. M. Georges Fiévez la tient actuellement en location.

4) LA FERME DE LA HOUSSIÈRE

Les seigneurs de Braine-le-Château possédaient à Haut-Ittre la grande et belle ferme de la Houssière (Stroobant).

La houssière, houssaye signifie un endroit planté de houx et de broussailles (Chotin).

Cette ferme appartint d'abord à des seigneurs qui en portaient le nom, le chevalier Obiert ou Aubert de l'Houssière qui, au XIV^{me} siècle (1336) possédait à Ophain un plein fief relevant de la cour féodale de ce village. Elle devait, ainsi que les dépendances consistant en 30 bonniers de terre et 4 bonniers de pré et d'aulnois, un cens de 62 sous aux sires de Braine-le-Château (Stroobant).

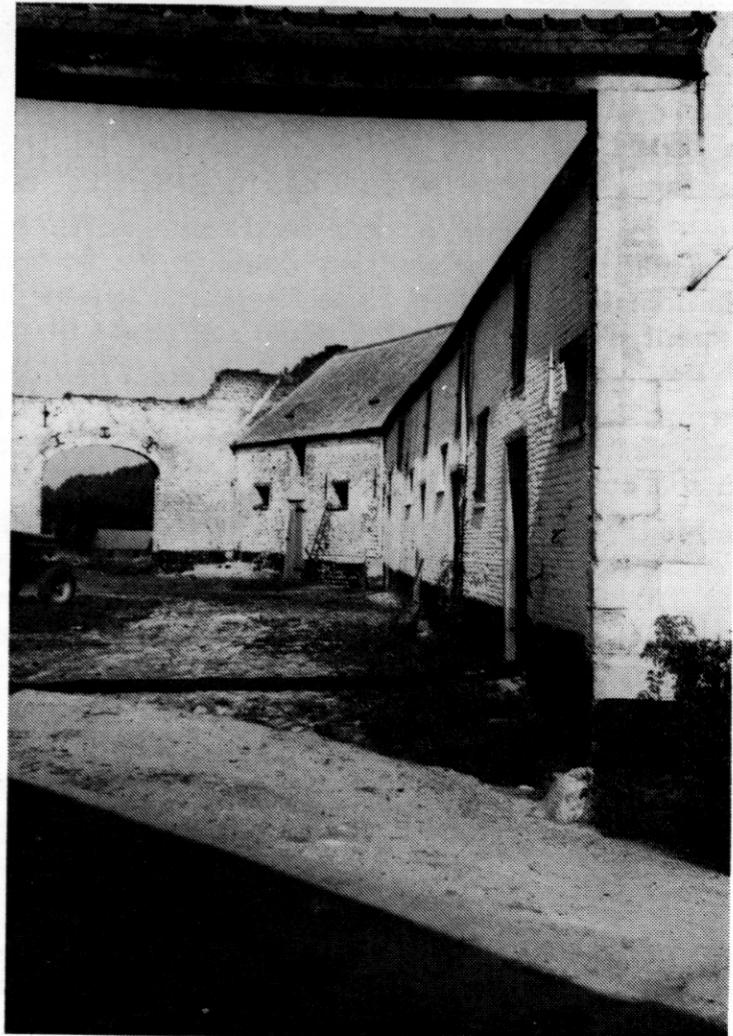
Les Princes de Tour et Taxis en devinrent ensuite les propriétaires. Spoliés durant la révolution française, ils recouvrent leurs biens peu après. Ils la vendirent à M. J.-B. t'Serstevens le 14 mars 1835 pour la somme de 173.700 francs.

Elle passa ensuite à son fils Jean et, à la mort de celui-ci, à M. Gendebien-t'Serstevens. En 1945 ou 1946, elle devint la propriété des de Lalieux de la Rocq, famille alliée aux Gendebien.

La famille Lauvaux occupait la ferme depuis 1905, mais leurs ancêtres, les Binet-Casterman les y avaient précédés de longue date. C'est ainsi que la ferme de la Houssière avait pris le nom de ferme Binet.

En 1957, le fermier Compère de Nivelles, l'actuel locataire, remplaça les Lauvaux frère et sœurs.

La ferme de la Houssière est une exploitation de 76 ha 50 a, après une amputation de 6 ha 97 a pour l'autoroute Bruxelles-Paris.



*La ferme de la Houssière,
dont le corps de logis et la
grange furent bombardés en
1940.*

Fait historique

Lors de l'arrivée des hordes allemandes, le 17 mai 1940, elle fut immédiatement occupée. Fort en avance sur l'horaire prévu par le haut commandement, les Allemands furent pris pour des Français qui venaient précisément de vider les lieux et copieusement bombardés. Il ne resta plus de la ferme qu'un monceau de décombres.

Lorsqu'on dégagéa les caves, on retrouva plusieurs cadavres de soldats allemands qui se croyaient là en sécurité.

5) LA FERME SMETTE

Dans la plaine isolée et nue,
Sous les brumes du ciel d'hiver,
La ferme isolée est perdue
Comme un îlot dans la mer.

Ces quelques vers d'André Theuriet s'appliquent parfaitement à la ferme Smette, située aux confins de Haut-Ittre, Ittre et Nivelles.

C'est là, comme l'écrivait notre collaboratrice M^{me} J.-P. Cayphas, « un monde étrange » d'où émerge à quelques pas de la ferme, la chapelle du Bon Dieu qui Croque.

Isolée, étrange, elle nous apparaît sinistre lorsqu'on apprend ou que l'on se rappelle la tragédie dont elle fut le témoin vers la fin de la dernière guerre.

C'était pendant la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 1944. Des bandits armés jusqu'aux dents, ayant sans doute le vol pour mobile, firent irruption dans le domaine. Au cours d'une rixe, ils abattirent le fermier M. Durant et blessèrent d'une balle dans l'épaule son jeune fils Antoine.

Ce crime odieux, qui mit le comble à l'indignation générale, défraya longtemps la conversation. Car M. Durant était un fermier honnête et généreux qui ne renvoyait jamais les mains vides les personnes qui faisaient appel à son bon cœur.

Le malheur n'avait pourtant pas épargné cette famille : dès le début de la guerre, lors du bombardement de Nivelles, elle avait perdu un fils qui se trouvait incidemment dans la ville.

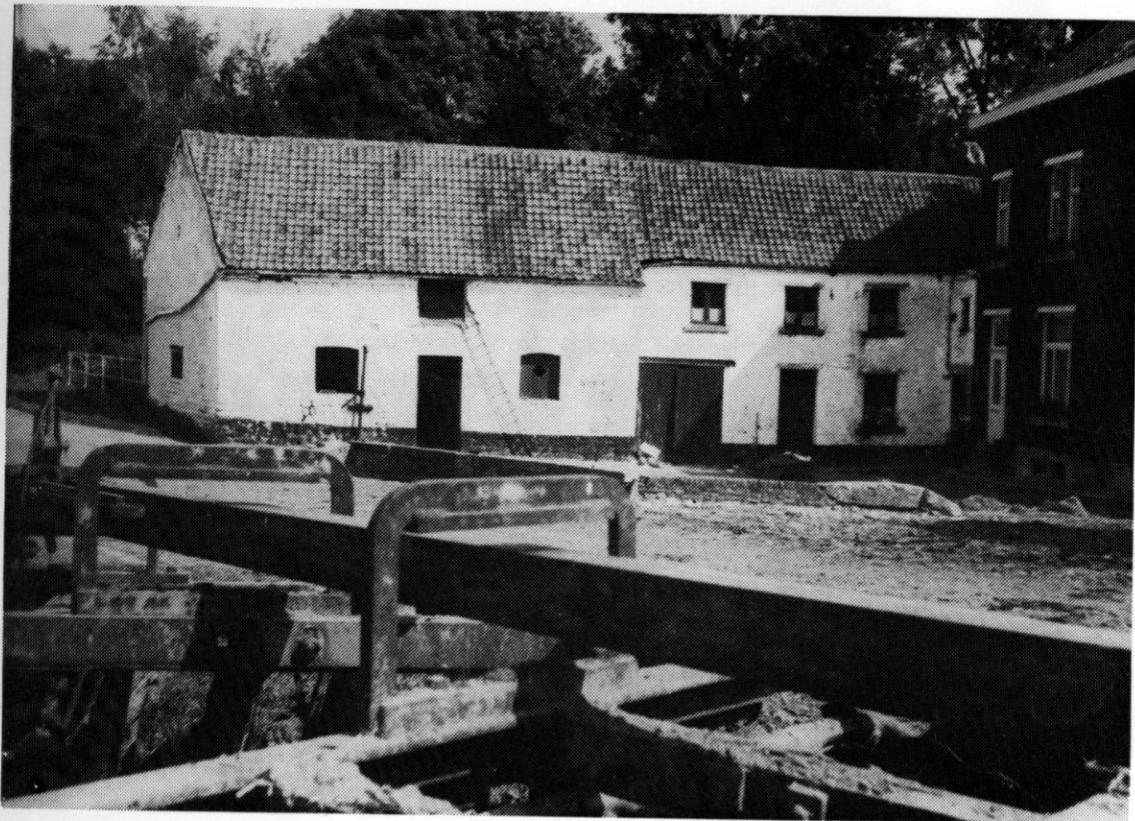
Jamais on n'entendit plus parler de lui ; son corps carbonisé n'avait laissé nulle trace.

Du point de vue monographique, la ferme Smette fait partie de la catégorie des grosses fermes de Haut-Ittre : 65 ha et demi après expropriation de 10 ha 19 a pour l'autoroute Bruxelles-Paris.

Elle était occupée pendant la guerre et depuis 1937 par la nombreuse famille de M. Durant. Elle remplaçait les Seutin à qui succéda Fernand Lisart-Seutin, le gendre de M. Seutin.

Le locataire actuel est M. Durant-Delallieux, un des fils.

Autrefois, cette ferme était tenue par le bourgmestre Gérard dont le mausolée à Haut-Ittre, se trouve toujours dans l'ancien cimetière.



*L'ancien moulin de Haut-Ittre fut établi en août 1800.
Une chute d'eau de 5,77 m actionnait sa roue.*

6-7) LES FERMES HERMAN

a) *La ferme du Moulin*

Revenons au centre du village. Voici la ferme de M. Henri Herman dite la ferme du Moulin, située au bas de la côte, rue Basse ou plus précisément rue d'Hennuyères. Ce fut longtemps un moulin qui avait été établi en vertu d'une autorisation de Fructidor, an VIII (août 1800) accordée à J.-M. Langedries. Ce moulin construit sur le Ry-Ternel était mû par une roue qu'actionnait une chute d'eau de 5,77 m.

Une dépendance de cette ferme, la grange à la dîme, est située sur une butte entre le chemin d'Ophain (boulevard Piron) et la rue du Cimetière. C'est une construction mémorable qui appartenait jadis au Chapitre des Chanoinesses de Mons. A notre connaissance, il n'y en a plus que quelques-unes en Belgique, notamment à Lisseweghe, dépendant de l'abbaye de Ter Doest.

La ferme de M. Henri Herman qui, actuellement, est d'une contenance de 54 ha 72 a a été amputée jusqu'ici de 9 ha 56 a.

b) *La ferme Del'vaux*

Vraisemblablement « de la Vallée », appartient à M. Jean-Marie Herman, frère du précédent.

Comme son nom l'indique, elle est bâtie dans la vallée du Ry-Ternel. Elle remplace une ferme où avaient habité les fermiers Parvais (Plasman), Labruyère et Brancart Elisé.

Elle compte 27 ha, 3 ha et demi ont été sacrifiés précédemment pour la construction de nouvelles routes.

8) LA FERME DU CABEAU

Nous l'avons connue désaffectée jusqu'aux années 1946-1947. Bâtie à flanc de coteau, en plein sud, se mirant dans les eaux limpides du Ry-Ternel, ce dut être une ferme de rêve. Saccagée par du vandalisme, les derniers vestiges ont disparu après la guerre.

Le propriétaire, M. Bavay père, l'avait mise autrefois à la disposition de quelques familles pauvres. Nous y avons connu successivement les Vanoverstraten, la nombreuse famille Houdaert-Matagne, ainsi qu'Eulalie et Léontine Tilman.

Sur l'emplacement de cette ferme, M. Denis-Luyckx a fait construire une villa.

9) LA FERME TOUR HERMAN

« El cinse Toûn », c'est ainsi qu'on l'appelle encore aujourd'hui.

Désaffectée depuis 1949, date à laquelle nous l'avons achetée à M^{me} veuve Renens-Ferrier, elle est passée à M. Devaux, puis à M^{me} Collet qui l'a vendue aux Lierneux. Entre-temps, elle a connu plusieurs locataires, dont quelques-uns de passage.

Le nom de « tour » provient sans doute d'une tour défensive bâtie en cet endroit au Moyen-Age. Car Haut-Ittre se trouvait en Comté de Hainaut, à la frontière ducale du Brabant, comme on peut le voir sur les cartes en couverture de l' « Entre Senne et Soignes ».

Baudouin IV (1120-1171) et Baudouin V (1171-1195), se préoccupèrent les premiers de la défense de la frontière septentrionale du Hainaut.

De son côté, le Duc de Brabant opposa forteresse à forteresse. Pour l'apposition « Herman », nous connaissons deux versions. La première viendrait d'un fermier Herman dont la ferme, disparue depuis plusieurs siècles, se serait trouvée le long d'un sentier allant de la rue Toûn au Bilot, aux environs de la fontaine des Poivrettes. Cette ferme aurait été le berceau de la famille Herman.

Une autre version fait venir cette adjonction du Comte Herman de Hainaut, époux de Richilde, mort en 1051.

Rien d'étonnant, nous dit M^{me} Dumont, archiviste, que cette dernière version soit la bonne.

La question reste posée et ce sera avec reconnaissance que nous recevrons des éclaircissements à ce sujet.

La date 1780, gravée dans le linteau de la porte d'entrée, rappelle de cette époque une pénible histoire.

C'était pendant la domination française, à la fin du XVIII^{me} siècle. L'abbé Augustin-François Godefroid, curé de Haut-Ittre et de Bois-Seigneur-Isaac (1757-1794), qui n'avait pas prêté le serment d'allégeance, se cachait à « Toûn » pour échapper à la soldatesque française qui le recherchait obstinément.

Un jour, malheureusement, il fut découvert à cause d'une pénible surdité dont il était affligé.

Immédiatement arrêté, il fut condamné à la déportation.

Exténué de fatigue, il mourut en chemin, à Cambrai, sa ville natale (Stroobant). Le malheureux avait certes échappé à la guillotine, mais il n'avait pu dire hélas comme le patricien Coriolan : « Ingrate patrie, tu n'auras pas ma peau ».

(Photographies : J.-P. Cayphas)

Joseph DOUMONT



« El cinse Toûn ».

Son nom de tour provient sans doute d'une tour défensive datant du Moyen Age.

A BRAINE-LE-COMTE

LE SITE DE SALMONSART, LA FERME ET LE CHATEAU

À mi-chemin de Braine-le-Comte et Soignies, se situe, sur la gauche, un bois dénommé « Bois de Salmonsart » où, à l'abri des regards, semblent dormir à l'écart du temps, un château et une ferme imposante, dont une analyse historique fera l'objet de cet article.

Salmonsart, en 1389 et 1480, s'écrivait « *Sallemonsart* » qui peut être traduit par essart ou défrichement de Salmon ou Saloman.

Par un acte du mois de mars 1244, la terre de Salmonsart fut distraite du domaine seigneurial de Braine-le-Comte et vendue à Herbert, dit le Camerrier, Chevalier, par le Prince Thomas de Savoie et Jeanne de Constantinople, Comtesse de Hainaut.

L'acte mentionne que la partie de terre comprend plus de 40 bonniers et est située dans le bois qui s'étend entre Braine et Soignies (1) « *In Bosco sito inter Braniam et Soignie* ».

Le nom de Sallemansart apparaît pour la première fois en 1389 à l'occasion de la vente du domaine par Estienne d'Ecaussinnes dit de Bourbécque

La ferme de Salmonsart, attenante au château.



à Thierry de Pottes, sire d'Asnoy; ce dernier le vendit à son tour à Jehan Biertrant, bourgeois de Mons. Cet acte stipule que la propriété consiste en terres labourables, bois et une maison, et qu'elle était une seigneurie particulière avec les droits de haute, moyenne et basse justice et, de ce fait, un pilori y était dressé comme marque du pouvoir du seigneur. Ce pilori fut détruit à la fin du siècle dernier. Ses vestiges sont encore visibles dans la cour de la ferme.

Pendant près de deux cents ans, le domaine ne fait plus parler de lui et c'est par un acte de 1575 que nous apprenons que la ferme de Salmonsart, comprenant 12 bonniers de jardins, prairies et terres labourables, appartenait à Marguerite De Cordes, veuve de Vincent des Enffans. Elle était alors tenue en location par Paul le Cuvelier ainsi que la partie non boisée de 54 bonniers nommés Salmonsart, appartenant à Louis de la Fontaine.

Ensuite, les Seigneurs de Salmonsart, propriétaires du château et de la ferme contiguë sont, en 1659, Gabriel Despienne, Seigneur de Ballinghe;

Antoine de Vergnies, Seigneur de Landas, époux de Marguerite de la Barre, capitaine de cavalerie, en 1690;

Pierre-Joseph de Vergnies, écuyer, sieur de Crohin, Châtelain de Braine en 1722;

Jean-Antoine de la Barre, Colonel, mort le 19 mars 1777;

Charles-Joseph de la Barre, Baron, fit relief le 21 novembre 1777. En 1786, il était représenté par un bailli, Toussaint Joseph Olivier.

Ferdinand-François Joseph de la Barre, fit relief le 14 mars 1789 « *des fief et seigneurie de Salmonsart consistant en un château, cense y tenant, grange, étables et autres édifices* ».

En 1817, Ferdinand-Charles de la Barre, fils du précédent, vendit la seigneurie de Salmonsart au Comte Amaury de Spangen et Nyternesse, Chambellan du Roi Guillaume I^{er}.

Victoire-Louise de Spangen, fille du précédent, épousa en 1819 Werner Comte de Mérode. Leur fille unique, Louise-Caroline de Mérode, épousa en 1846, Charles-Emmanuel dal Pozza, Prince de la Cisterna. Ils eurent une fille Marie-Victoire, Princesse de la Cisterna, qui épousa, en 1867, Amédée Prince de Savoie, Duc d'Aoste, Roi d'Espagne de 1870 à 1873. De ce mariage naquirent trois fils : Emmanuel, Victor et Amédée. Seul le Duc d'Aoste, Emmanuel, se maria en 1895 avec Hélène d'Orléans, fille du Comte de Paris. Ils eurent un fils, Amédée, Duc d'Aoste, qui épousa en 1927, Anne d'Orléans, fille du Duc de Guise. Leur fille Marguerite, Duchesse d'Aoste, épouse de l'Archiduc Robert de Habsbourg, est, à l'heure actuelle, propriétaire du domaine de Salmonsart, représentée par un régisseur résidant à Herverlee.

Edmond RUSTIN

Sources :

- Archives de l'Etat à Mons, Fonds du Chapitre de Sainte Waudru, Braine-le-Comte, n° 18.
- Glossaire toponymique de la ville de Braine-le-Comte, 1893-1894.
- La Paroisse de Braine-le-Comte, C. Dujardin, Braine-le-Comte, 1889.
- Le Château de Salmonsart, M^{me} G. Lemaigre, 1976.



**La moisson
à Schote
cette année**

